

Décisions relatives aux projets communautaires

Prise de décision

Notre-Dame-des-Arts cherche à soutenir les arts et la culture à NDG de plusieurs façons. Nous consacrons une partie de nos fonds à des partenariats avec des artistes et des organismes locaux pour cette mission. Les décisions sur les projets sont informées par des bénévoles qui représentent la diversité d'identités, d'expertise et de pratiques artistiques de la communauté Notre-Dame-des-Arts.

Travailler avec un **Comité consultatif de projet communautaire** bénévole est un des moyens que Notre-Dame-des-Arts se rend redevable au quartier dans lequel elle investit ses ressources.

Les idées et conseils de ses membres aident à tenir NDA au courant des priorités existantes et émergentes, et aident aussi à enraciner le travail de l'organisme. Guidé par son accent sur le soutien aux artistes locaux, le comité consultatif de NDA vise une représentation significative d'artistes.

A. Le comité proposé

Afin de soutenir des initiatives qui auront un impact mesurable, Notre-Dame-des-Arts va assembler un Comité consultatif pour les projets communautaires et les membres du conseil d'administration de NDA assumeront différents rôles pour soutenir les initiatives dans la communauté. Les décisions relatives aux projets communautaires

Impliqueront:

1. Comité consultatif sur les projets communautaires
2. Conseil d'administration de Notre-Dame-des-Arts

1. Comité consultatif sur les projets communautaires

Rôle du comité :

Pour appuyer la mission de Notre-Dame-des-Arts (NDA), des conseillers ayant de l'expérience dans les domaines de l'art et la culture et / ou une familiarité avec NDG seront recrutés pour informer les priorités et stratégies organisationnelles, identifier les projets potentiels, examiner les demandes de projets communautaires qui répondent aux critères d'admissibilité du programme, et recommander des projets fondés sur les priorités et les fonds disponibles à ratifier par le conseil.

Mandat du comité:

Ce comité fournit des conseils et soutient l'élaboration des stratégies et les approches de NDA. Il examine les propositions et recommande que les projets de financement soient ratifiés par le conseil.

Le comité sera présidé par un ou une bénévole.

2. Conseil d'administration de Notre-Dame-des-Arts

Rôle du Conseil dans la révision de demandes pour projets communautaires

Le Conseil déterminera le montant des fonds disponibles pour les projets communautaires et va développer et promouvoir les appels d'offre. Le conseil d'administration déterminera les priorités stratégiques, informer par ses membres, dont le Comité consultatif sur les projets communautaires.

Le Conseil examinera les projets qui ont été identifiés par le Comité consultatif comme étant importants pour soutien des priorités stratégiques de Notre-Dame-des-Arts. Cela garantit l'impartialité du processus décisionnel et permet au conseil d'administration de superviser le développement des partenariats et investissements clés.

Le conseil examinera également les projets qui ont été identifiés par les autres membres du Conseil comme soutenant les activités de NDA.

Priorités Stratégique

Priorités Stratégiques	Types d'activités	Autorité décisionnelle
Convoquer et soutenir les Artistes et les projets d'arts et culture à NDG	Premiers jeudis, Réunions communautaires pour discuter des arts et culture à NDG	Conseil d'administration
Appuyer les projets d'arts et culture locaux qui: <ul style="list-style-type: none"> - Engagent le public dans des activités d'arts et de culture - Sensibilisent NDG à ses artistes locaux - Améliorent les espaces publiques à NDG 		Recommandations du Comité consultatif sur les projets communautaires, ratifié par le conseil

B. Recrutement et composition des comités

Le conseil recrutera des personnes pour servir dans les comités en fonction des priorités stratégiques et des besoins de NDA. Une liste des membres du Comité, comprenant une description de leurs expériences sera présenté au Conseil pour l'approbation finale.

Comité	Composition proposée
Comité consultatif	4-6 Conseillers externes · 2-4 membres du conseil d'administration

	<p>Composition du Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre de la Table des arts et de la culture de NDG - Membre de la Semaine des arts - Les artistes de NDG - Les résidents de NDG et bénévoles de la communauté

Termes du comité:

Les membres du Comité seront recrutés pour un mandat d'un an, renouvelable deux fois.

C. Examen et choix des projets communautaires:

Toutes les propositions examinées sont pondérées sur la façon dont le groupe et le projet correspondent aux principes de NDA, ses objectifs stratégiques et ses priorités.

Rôle du conseil d'administration

Le Conseil jouera un rôle actif dans l'examen et l'évaluation des demandes. Une fois qu'une demande soit terminée, le Conseil évaluera la demande en fonction des critères d'admissibilité, et présenter une liste selecte pour examen par le comité plénier. La représentation du conseil d'administration au comité du projet communautaire participera activement à tous les examens et des réunions de sélection. Leur rôle principal sera d'être une ressource et de coordonner les travaux du Comité. Les membres du Conseil n'auront pas le droit de vote sur les propositions, mais feront des recommandations sur les demandes avant la réunion d'évaluation.

Le Conseil assure la surveillance générale et veille à ce que les principes et les valeurs de la NDA soient respectées tout au long du processus.

Rôle du Comité consultatif sur les projets communautaires:

Pour les applications de projets communautaires

Le Comité consultatif recommandera des projets de financement. Il le fera par consensus. Si le consensus n'est pas atteint, un vote de 50% plus un décidera le résultat. S'il y a égalité, le président émet le vote décisif. Lorsqu'une décision n'est pas prise et qu'une entente n'est pas possible, la proposition sera automatiquement soumise au Conseil pour examen.

Pour les autres activités de NDA

Pour les activités de NDA qui n'ont pas de comité assigné, les propositions seront examinées par le Conseil d'administration. Toutes les demandes approuvées seront transmises au Conseil pour ratification et approbation officielle.

Si les membres du Conseil ne sont pas d'accord avec la recommandation du Comité a cause d'informations qui n'étaient pas à la disposition du Comité, la demande sera jugée par une réunion spéciale du président du conseil et du président du comité.

D. Gestion de la perception externe

Être transparent:

Afin d'assurer l'intégrité dans les processus décisionnels de NDA, il est important les processus décisionnels soient transparent. Ainsi, les noms des membres du comité consultatif seront publiques. Le mandat du comité sera également clairement communiqué (par exemple : Si un comité prend des décisions ou fournit des conseils stratégiques) afin que le public sache qui est impliqué dans la prise de décisions sur leurs demandes.

Éviter les conflits d'intérêts:

Tout membre du comité qui se trouve dans un conflit d'intérêts réel ou perçu sera invité à le déclarer. S'il est réputé constituer un véritable conflit d'intérêts, il sera tenu de quitter le Comité.

Être ouvert et accessible:

Dans le cadre des critères d'évaluation de la stratégie d'application adaptée de NDA, veiller à ce que NDA investit dans les nouveaux demandeurs ainsi que les personnes qui ont une relation existante avec NDA est une priorité essentielle.

Dans le cadre de la stratégie d'application proactive, alors que NDA est en première année dans un domaine donné, des mesures seront prises pour élargir le réseau de groupes avec lesquels NDA travaille en tant que conseillers et dans les futures décisions d'application.